

Enseignant, enseignante surnuméraire exerçant en école en CLA (Contrat Local d'Accompagnement) (poste à 50%) EEPU Pauline Roland Rezé	
Numéro du poste	2026.09
Missions	Le poste d'enseignant ou d'enseignante surnuméraire exerçant dans une école en CLA est un moyen supplémentaire attribué à une ou plusieurs écoles ayant signé un Contrat Local d'Accompagnement avec le Recteur. Suivant les axes du projet qui a servi de base à l'établissement du contrat, l'enseignant, l'enseignante a pour mission de contribuer, avec l'ensemble des enseignants de l'école, à l'élévation générale du niveau des élèves conformément à la circulaire de rentrée 2021 et à l'atteinte des objectifs fixés dans le projet. L'objectif est de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. L'enseignant, affecté dans le cadre du C.L.A, renforce l'encadrement pédagogique de l'école. Il doit permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même des classes. Il s'agit de prévenir la difficulté scolaire et/ou d'y remédier. Il intervient selon des modalités définies par l'équipe pédagogique dans le cadre du projet (co-enseignement, modalités de travail en groupe restreint...) Il s'agit également, grâce à des situations pédagogiques diverses et adaptées, de mieux répondre aux difficultés des élèves et de les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux indispensables à une scolarité réussie. L'intervention d'un maître supplémentaire au sein d'une école s'inscrit dans le temps afin d'obtenir des résultats quantifiables (évaluation, bilan, des acquisitions et des progrès des élèves concernés) par le biais d'indicateurs définis préalablement. Il inscrit son action dans le projet défini par l'école et validé. Les modalités d'intervention nécessairement évolutives seront définies en fonction des besoins des élèves et d'un diagnostic préalable en lien avec l'école et la circonscription.
Conditions spécifiques du poste	Emploi à mi-temps C.L.A de Bouguenais L'enseignant intervient sur les deux cycles de l'élémentaire, avec une priorité sur le cycle 2. Les interventions sont établies en fonction des besoins identifiés par l'équipe pédagogique, en accord avec l'inspecteur de l'Education nationale. En cohérence avec l'action des enseignants titulaires des classes concernées, le maître supplémentaire : • Co-intervient dans les classes avec les enseignants titulaires, • Prend en charge des groupes d'élèves en fonction des besoins identifiés, • Prend en charge la classe pour permettre à l'enseignant titulaire d'intervenir auprès d'élèves en difficulté, • Met en œuvre des modes d'organisation pédagogique qui diffèrent de l'organisation habituelle en classe. Le maître supplémentaire n'a pas vocation à remplacer un enseignant

	titulaire absent ni à prendre en charge une classe. • Prend part aux réunions partenariales et institutionnelles. • Travail en équipe, faire du lien entre les classes. • Travail en lien avec le RASED dans le cadre de projets massés.
Profil et Qualifications nécessaires	• Maîtrise des savoirs enseignés. • Connaissances du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. • Bonnes aptitudes relationnelles, capacité à impulser et à concourir la mise en place de dispositifs ou d'actions, semaine de la maternelle, opération « petits déjeuners », classes ouvertes, ... • Connaissance des partenaires (politique de la ville, services sociaux...) • Connaissances du système éducatif et de ses évolutions. • Bonnes connaissances des diverses méthodes pédagogiques pour l'apprentissage des fondamentaux et des pratiques de différenciation pédagogique. • Bonne analyse des caractéristiques des difficultés d'apprentissage. • Capacité à concevoir des dispositifs d'évaluation. • Capacité à s'intégrer à une équipe, à s'adapter au projet • Capacité à mutualiser des pratiques efficaces. • Capacités à analyser sa pratique professionnelle. • Capacités à mettre en œuvre des projets pédagogiques innovants et à s'inscrire dans des échanges de pratiques et de service. • Ouverture d'esprit et travail en équipe indispensable. • Compétences relationnelles. • Adaptabilité. • Dynamisme et disponibilité. • Connaître les contenus des guides thématiques sur l'enseignement des fondamentaux.
Indemnité	IMP CLA : 625 €
Nom et courriel du référent à contacter pour renseignement sur le poste	Monsieur Stéphane LE JEUNE – IEN circonscription Bouguenais ce.0442078V@ac-nantes.fr 02 40 32.02.88 Contact à l'école pour renseignements sur les projets : M. Ghislain HERVE – directeur Mail : ce.0440786r@ac-nantes.fr Tél : 02 49 62 41 10